

I. Texte utilisé comme exemple pour la méthodologie.

Vocabulaire :

Ethique de conviction : éthique qui veut que ce qui compte pour qu'un acte soit authentiquement vertueux est la pureté de notre intention au principe de notre action.

Ethique de responsabilité : éthique qui veut que ce qui compte pour qu'un acte soit authentiquement vertueux est l'heureuse conséquence qu'il provoque.

« Il est indispensable que nous nous rendions clairement compte du fait suivant : toute activité orientée selon l'éthique peut être subordonnée à deux maximes totalement différentes et irréductiblement opposées. Elle peut s'orienter selon l'éthique de la responsabilité ou selon l'éthique de la conviction. Cela ne veut pas dire que l'éthique de conviction est identique à l'absence de responsabilité et l'éthique de responsabilité à l'absence de conviction. Toutefois il y a une opposition abyssale entre l'attitude de celui qui agit selon les maximes de l'éthique de conviction - dans un langage religieux nous dirions : « *Le chrétien fait son devoir et en ce qui concerne le résultat de l'action il s'en remet à Dieu* » -, et l'attitude de celui qui agit selon l'éthique de responsabilité qui dit : « Nous devons répondre des conséquences prévisibles de nos actes. Vous perdrez votre temps à exposer, de la façon la plus persuasive possible, à un syndicaliste convaincu de la vérité de l'éthique de conviction que son action n'aura d'autre effet que celui d'accroître les chances de la réaction, de retarder l'ascension de sa classe et de l'asservir davantage, il ne vous croira pas. Lorsque les conséquences d'un acte fait par pure conviction sont fâcheuses, le partisan de cette éthique n'attribuera pas la responsabilité à l'agent, mais au monde, à la sottise des hommes. Au contraire, le partisan de l'éthique de responsabilité comptera justement avec les défaillances communes de l'homme et il estimera ne pas pouvoir se décharger sur les autres des conséquences de sa propre action pour autant qu'il aura pu les prévoir. Il dira donc : « *Ces conséquences sont imputables à ma propre action.* » Le partisan de l'éthique de conviction ne se sentira « responsable » que de la nécessité de veiller sur la flamme de la pure doctrine. Ses actes ne doivent avoir qu'une valeur exemplaire mais sont, considérés du point de vue du but éventuel, totalement irrationnels. Mais cette analyse n'épuise pas encore le sujet. Il n'existe aucune éthique au monde qui puisse négliger ceci : pour atteindre des fins « bonnes », nous sommes la plupart du temps obligés de compter avec, d'une part des moyens moralement malhonnêtes ou dangereux, et d'autre part la possibilité de conséquences fâcheuses. Aucune éthique au monde ne peut nous dire non plus à quel moment et dans quelle mesure une fin moralement bonne justifie les moyens et les conséquences moralement dangereuses. Il semble donc que c'est bien le problème de la justification des moyens par la fin qui voue en général à l'échec l'éthique de conviction. En fait, il ne lui reste logiquement d'autre possibilité que celle de repousser toute action qui fait appel à des moyens moralement dangereux. Je dis bien : logiquement. Car dans le monde des réalités nous constatons sans cesse que le partisan de l'éthique de conviction fait brusquement volte-face pour devenir un prophète millénariste et que les mêmes individus qui, quelques instants auparavant, avaient prêché la doctrine de l'« *amour opposé à la force* », font justement appel quelques minutes plus tard à cette même force - à l'ultime force qui aboutira à l'anéantissement final de toute violence - à la manière de nos chefs militaires qui proclamaient lors

de chaque nouvelle offensive¹ : c'est la dernière, celle qui nous conduit à la victoire et qui nous apportera la paix. »

Weber, Le savant et le politique

II. Commentaire de texte

Philosophie : méthodologie appliquée à un texte de philosophie morale (Weber)

Nom

Prénom

Classe

Observations :

Lire le texte de Weber, avant de lire la méthode.

I/ La méthode

***Introduction :**

L'introduction d'une explication de texte, en philosophie, se divise principalement en trois paragraphes, que je vous demande de bien faire paraître au correcteur en mettant un alinéa et en faisant des blocs distincts, mais sans sauter de lignes entre les blocs. On ne saute de lignes qu'entre nos parties. Vous allez suivre exactement le modèle que je vais vous présenter afin de rendre agréable la lecture de votre copie. Cela facilitera tout le monde : vous à penser (il vaut mieux être organisé dans sa pensée en créant des blocs qui ont une unité), et le correcteur à lire et juger. Les trois paragraphes sont les suivants :

1) Le premier paragraphe : l'amorce et la mise en bouche.

Tout d'abord, vous partez d'un questionnement général qui a un rapport direct avec votre texte afin de produire un effet de « mise en bouche ». Imaginez un banquet ou un mariage : la plupart du temps, le style des entrées va annoncer la couleur ou en tout cas nous faire deviner le style de repas auquel appartiendra le plat de consistance. Si on commence la soirée en mangeant des petites verrines style gastronomie française et pas des fricassés style gastronomie maghrébine, on s'imagine et on intuitionne que le repas sera plutôt minimaliste, peu gras, peut-être un peu pingre en quantité (mais délicieux), ce qui n'est pas le cas, par exemple, des grands

¹Ne pas oublier que Weber fut un soldat allemand pendant la première guerre mondiale.

mariages tunisiens. Bon, eh bien ici, c'est pareil. Vous dites à vos invités (vos correcteurs) : j'ai compris le texte, ne vous inquiétez pas, mais d'abord je vous en montre l'enjeu et le questionnement concret, général (mise en bouche) avant de vous dire que notre texte, *ce beau texte que vous nous avez donné à expliquer* (plat principal qu'il faut toujours valoriser pour montrer que l'enjeu du texte est puissant) répond bien à cette question, ou en tout cas soulève une problématique approchante. Imaginez un entonnoir : vous allez des remarques les plus générales aux remarques les plus précises dans une introduction. Pour cela, il faut identifier au préalable :

- 1) De quoi parle le texte et quelle est sa thèse principale ! (**L'objet du texte**)
- 2) A quelle(s) notion(s) le texte se rapporte explicitement (si vous avez un texte sur l'état de nature chez Hobbes, vous savez que le concept à réinvestir, définir, est celui de nature, entre autres bien sûr car un texte mêle des concepts entre eux) ! (**Le conceptualité du texte**)
- 3) A quelle branche de la philosophie on peut possiblement avoir affaire (pour cela, aidez-vous du titre si, et seulement si, il est éclairant : un texte de Rousseau qui s'appelle *Discours sur les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, vous met tout de suite au parfum, et ce peu importe que le texte parle explicitement d'inégalité ou pas). (**Le domaine de compétence du texte**)
- 4) Par quels procédés et raisonnements de pensée l'auteur ou l'autrice arrivent-ils à démontrer la thèse qu'ils veulent défendre ! Comment arrivent-ils à nous convaincre (par un type de vérité énoncée) et nous persuader (mode du discours) (**L'argumentation du texte**)
- 5) Enfin, pas toujours mais cela peut arriver : à qui est adressé ce texte ? Une lettre philosophique de Cicéron à son fils, par exemple, expliquera un peu mieux certains points, par exemple pourquoi Cicéron insiste plutôt dans le texte sur les devoirs familiaux et d'amour que sur les devoirs de justice (**Le lectorat du texte et l'effet visé par le texte**)

Toutes ces identifications doivent être invisibles et pour vous seulement : vous ne me dites pas que « *le concept abordé par le texte est celui de courage* » de façon aussi protocolaire. Vous dites plutôt : « *Platon repense dans ce texte les définitions archaïques du courage etc.* ». Les cinq étapes que je viens de vous proposer concernent le brouillon, et vous aident à avancer dans l'argumentation que vous proposerez dans la copie. Dites-vous que ce premier paragraphe est une amorce : il amorce votre questionnement au sens propre, il le démarre. Cette amorce peut prendre des formes variées : une expérience de pensée, un film, un roman, une situation historique, qui mettent en lumière, problématisent la thèse-même du texte. Plus vous tapez dans le mille, mieux c'est. Cependant, concernant notre cours sur Platon, nous allons éviter d'en appeler à notre culture générale des autres arts pour l'amorce : nous allons simplement réinvestir ce que nous savons de Platon ou d'un dialogue en particulier, pour en venir ensuite à la particularité de notre texte et sa thèse. Lors de l'examen, vous tomberez sur un texte issu d'un dialogue que nous avons travaillé, par exemple le *Lachès* : dès lors, on pourra réinvestir, si l'on a une bonne connaissance, ce qui vient avant ce texte et quel est le contenu de ce dialogue, avant de montrer en quoi notre extrait est au cœur de l'enjeu du dialogue (ou pas du tout d'ailleurs, ce peut aussi être un texte surprenant dans son contenu, un texte piégeux).

Pour le texte de Weber que j'ai pris pour exemple, j'ai commencé par parler d'une situation de philosophie morale pensée par Bernard Williams, philosophe du XX^{ème} siècle : le dilemme de Jim. Ce dilemme, permet tout de suite de rentrer dans le bain de ce dont parle Weber : Jim a la liberté et le choix entre être utilitariste ou déontologue, et cette tension entre les deux positions est un pari dans l'existence, quelque chose de tragique, d'irrésorbable parce qu'on ne peut pas à la fois vouloir sauver son intégrité morale (ne pas tuer de ses propres mains l'indien) et en même temps sauver la plus grande quantité de personnes possibles pour maximiser le bonheur pour le plus grand monde. Je dois choisir : soit j'admets qu'une action est morale quand les conséquences sont bonnes, soit j'admets que je suis une bonne personne, une personne morale, si je sauve mon intégrité et reste fidèle à mes principes, dont le plus important est : *tu ne tueras point*. Peu importe ce que je choisis, je suis « fichu » : il y aura un gain et une perte, il y aura de toute manière un coût à mon action. Plus encore, quand je fais un choix plutôt qu'un autre, je dis qui je suis, quelle est ma conviction, quelle éthique est la mienne. « *Je suis la série de mes actions* » dira Hegel pour affirmer la responsabilité humaine

de chacun de nos actes. Sartre dira après lui : chaque fois que je fais un choix pour moi, je fais un choix pour tous, je choisis l'homme tel que je veux qu'il soit et tel que je veux que la société le conçoive : si je choisis de tuer l'indien, je choisis sur le long terme que les hommes vraiment moraux devraient être tous des utilitaristes. Ma responsabilité est collective, dit Sartre : chacun de mes actes représente l'humanité telle que je voudrais qu'elle soit et telle que, selon moi, elle devrait être. Faire le choix utilitariste suppose donc une responsabilité collective et universelle, pas seulement une responsabilité personnelle.

Passons : cet exemple du dilemme de Jim introduit exactement à ce dont parle Weber, à savoir qu'entre éthique de la conviction et éthique de la responsabilité, il faut faire un choix, et ce choix exprime une certaine vision de l'humanité, à ses avantages et ses inconvénients. On ne peut être et l'un et l'autre tout simplement parce que l'écart est trop grand entre les deux éthiques, et dès lors vous définissez « éthique » avec vos propres mots : l'éthique est un mode de conduite des hommes qui s'appuie sur un critère. L'éthique ne renvoie pas tout de suite à quelque chose de moral : ce qui est éthique renvoie d'abord étymologiquement à l'action humaine, à la liberté de l'action humaine quand, dans la pratique, elle est régie par un principe et fait des choix, délibère, décide. Cependant, par définition, il s'avère que trouver des critères pour régler son action suppose de penser, notamment, quel critère nous permettrait d'être moral, c'est-à-dire accomplir l'action la meilleure possible par rapport à autrui. L'inverse est moins vrai : il est rare que, dans la pratique, un méchant se demande rationnellement le critère exact pour qu'une action soit vraiment la plus mauvaise possible et avec le plus de style, même si cela arrive chez les sadiques, les cruels et les méchants protocolaires (pensez au nazisme ou encore aux tueurs en série souvent très intelligents dans leur choix des moyens pour arriver à leurs fins). Donc éthique et morale vont conventionnellement ensemble : dans la pratique, on tente de déterminer les critères pour qu'une conduite de notre action (l'éthique) soit toujours bonne (c'est-à-dire morale).

2) Le deuxième paragraphe : « rentrer dans le lard ». Présentation du texte, de sa thèse et de ses enjeux.

Une fois la mise en bouche sympathiquement instaurée (et j'insiste, cette mise en bouche doit, dans l'idéal, plaire et instruire le correcteur), vous y allez franchement. Vous avez préparé le terrain, vous l'avez arrosé, maintenant il faut semer vos graines et en attendre des résultats. Vous dites par exemple : comme le montre le dilemme de Jim, il nous faut choisir, et ce choix est tragique, parce qu'aucune des deux solutions n'est bonne et qu'aucune des deux solutions n'est miscible l'une avec l'autre : nous voilà dans une impasse ou plutôt dans la nécessité d'un choix absolu. « *C'est ce à quoi semble renvoyer le texte de Weber, tiré de son ouvrage *Le Savant et le politique*, dans lequel il défend que...* » Ici vous présentez la thèse franchement, telle que vous l'avez comprise, mais aussi en tant qu'elle vous questionne, qu'elle pose un problème philosophique majeur. Comment choisir entre le critère de l'intégrité d'un côté, et de l'efficacité de l'autre ? Weber ne répond pas à cette question, il se contente (et là vous poursuivez la thèse, vous déployez la manière dont Weber la développe lui-même) de dire l'attitude de chaque éthique quand elle échoue à produire une action dont les conséquences sont bonnes. Pour l'homme de conviction, c'est de la faute des hommes et le monde est mal fait, tandis que pour l'homme de responsabilité, la réponse est plus humble : il se contente de dire que sa prévision n'était pas assez bonne, que son échec lui est toujours imputable à lui, et à personne d'autre : l'homme de la responsabilité prend tout sur lui sauf l'imprévisible, voire peut-être un peu trop (Syndrome du sauveur ou du héros ? pas vraiment). En tout cas, vous pouvez par exemple vous tenter à une hypothèse, à savoir qu'ici Weber semble avoir beaucoup plus de sympathies pour l'homme de responsabilité, qui ne paie pas de mine mais ne tombe jamais dans l'extrême parce qu'il accepte des exceptions à ses convictions, contrairement à l'homme de conviction, qui peut devenir fanatique et même devenir un responsabiliste provisoire et dangereux pire que l'homme de la responsabilité lui-même parce qu'il se sert de ce *responsabilisme* au nom de sa cause, qu'il défend avec passion, trop de passion (on va le voir). Mais pourquoi ? A quoi ces deux hommes peuvent-ils renvoyer historiquement et actuellement dans la tête de Weber, dans son quotidien qui fut le sien de l'Allemagne des années 1880 – 1910 (n'oubliez pas la première guerre mondiale, et Weber parle du chef militaire dans son texte !). Réfléchissez, ancrez les choses et les concepts de Weber dans le réel. L'homme de conviction, c'est le prêtre vertueux ou le syndicaliste zélé, celui qui prend sa cause pour la seule réelle et authentique, qui y met toute sa passion, tandis que l'homme de responsabilité, ce peut être le philosophe

politique ou l'homme politique à la Machiavel, qui a une capacité de prévision des choses à long terme et souhaite prescrire une éthique spécifique par exemple de *Care* (prendre soin de l'humanité sur le long terme) : c'est ce genre d'éthique des conséquences qui permet aujourd'hui de défendre le devoir écologique par exemple. N'hésitez pas à ramener à vos réalités ce qui ne paraît être que les théorisations d'un philosophe. Ce philosophe a eu une vie, des convictions, un désir de rendre compte du monde qui était le sien et quelqu'un qui a tenté d'en comprendre les structures, les lignes principales. Weber connaît autant les faux politiques qui font des promesses en se faisant passer pour des hommes responsables que des hommes qui, en faisant ce qu'ils avaient promis, ont eu une éthique impeccable.

Bref, dépliez la thèse : que dit-elle exactement et qui serait différent d'autres thèses parentes ou communes (montrez ce que n'est pas la thèse avant de dire ce qu'elle est, fonctionnez par distinctions et suppressions pour mieux viser juste) ? Comment se développe-t-elle et quelle est l'argumentation, de quel genre est-elle (logique, politique, morale etc.) ? Où Weber s'arrête-t-il dans la discussion ? Y'a-t-il des limites à sa conception ? (**Gardez cette question pour la fin de votre devoir et notamment la conclusion**).

Une fois la thèse présentée et bien dépliée dans son détail, vous montrez les chemins méthodologiques, les moyens qu'emprunte Weber : quels exemples prend-t-il et pourquoi ? oublie-t-il sur le chemin d'autres éthiques et est-il réducteur en réduisant nos choix entre deux attitudes, et si oui, le fait-il exprès ? Le texte parle-t-il d'éthiques au sens uniquement moral comme pour Kant, ou le point de vue semble-t-il ancré dans une problématique plus politique qui expliquerait pourquoi Weber associe très vite une éthique à des agents sociaux (le syndicaliste par exemple) ? Si oui, en quel sens ? Questionnez-vous, Weber n'est pas bête, il sait que, dans le détail et selon les circonstances, nous agissons éthiquement *à notre sauce*. A ce titre, la seule analyse littéraire (entre guillemets) que vous aurez à faire, c'est une analyse de sa rhétorique : comment s'y prend-il pour exposer la thèse et nous convaincre, et selon quel cadre posé, quelle ambiance générale du texte ? (Ceci vaut encore plus pour les dialogues platoniciens, qui ont un style bien à eux et souvent varié).

Une fois tous ces jalons posés, vous passez à la problématisation, vous dites par exemple : *dans quelle mesure l'opposition irréductible entre les deux éthiques que présente Weber nous engage-t-elle à réfléchir sur le rapport dangereux que nous entretenons à nos propres actions, surtout lorsque nous échouons à être moral ou en tout cas lorsque nous produisons des actions désastreuses ?* ou alors : « *en quoi le rapport éthique que nous avons au monde, et qui nous pousse à accomplir moralement notre devoir selon deux modalités possibles, bute-t-il devant la réalité des moyens malhonnêtes dont nous devons user dans les affaires humaines pour arriver à nos fins ?* » en gros, troisième proposition : « *dans quelle mesure ces deux éthiques rencontrent une grande difficulté devant l'adage « les fins justifient les moyens » qui les force à renier leur idéal, leurs principes ?* » : votre question est importante parce qu'elle oriente quelque peu votre commentaire. Dans la première question, je me concentre sur l'opposition entre les deux éthiques, qui est la thèse du début du texte, et je la questionne. Dans la deuxième question, je prends pour acquise l'opposition entre deux éthiques et je prends comme cœur de ma réflexion le problème de la fin du texte, à savoir que peu importe qu'on soit d'un bord comme de l'autre, l'éthique et le « devoir-être » rencontrent toujours la réalité politique des affaires humaines, une réalité faite de moyens immoraux et qui suppose un certain *cynisme*. L'agent moral et sa théorie butent devant les faits et la pratique, en quelque sorte. Dans ces cas-là, comment réagir, et cette réalité des faits ne vient-elle pas elle-même contaminer l'éthique et l'empêcher de se tenir « *droite dans ses baskets* » ? Sur cette question, il est tout de même facile de voir que Weber attaque surtout l'éthique de conviction, il la développe bien plus dans son danger que l'éthique de responsabilité. Je prendrai un autre chemin encore que ces deux problématiques pour vous exposer un modèle exigeant, duquel vous pourrez vous inspirer pour essayer d'aspirer au meilleur.

3) Troisième paragraphe : annonce de plan.

Vous avez découpé le texte pendant votre préparation, et vous l'avez découpé linéairement et selon des coupures « logiques », qui proposent et donnent à voir une unité dans le propos. On sent tout de suite quand un auteur change de ton, de registre, qu'il passe, après sa présentation, au développement d'un aspect de la thèse par exemple. Ici, on a clairement trois parties, et je vous rappelle qu'il n'y a pas un seul bon découpage,

que vous pouvez aussi faire selon ce que vous pensez être logique dans l'argumentation. Parfois, on décale de plusieurs lignes nos parties, on trace des frontières un peu différentes, ce n'est pas grave. Il faut seulement que ce soit justifié. Un exemple parmi d'autres de plan :

1 – Première partie : Weber présente deux éthiques qu'il dit irréductibles entre elles. Choisir l'une, c'est rejeter l'autre, c'est faire un choix qui déterminera ce qu'on considère être le critère de l'action morale : l'intention, la conviction, l'intégrité *ou* la conséquence, la responsabilité. On peut ramener cette classification moderne au débat rebattu et ancien entre utilitarisme et déontologie (même si un bon commentaire se demande aussi si l'opposition est ici exactement la même ou pas). Après il faut rentrer dans le détail du propos pour rendre la partie intéressante, cf. *Corrigé*.

2 – Deuxième partie : Weber développe un aspect de l'opposition entre les deux éthiques en montrant comment chacune réagit en cas « d'échec ». Il met en situation cette opposition et même l'impossibilité du dialogue entre les deux, qui est souvent de mauvaise foi ! (Cela va ainsi plus loin qu'une simple opposition logique, c'est une opposition doctrinale, politique, passionnée, irrationnelle, qui en appelle à ce qu'on croit être définitivement le « bon » sens moral). Weber rend concrète l'incommunicabilité entre les deux en explicitant des comportements humains qu'on a tous déjà vus à l'œuvre (comme l'homme qui dit : « *bah moi mon intention était bonne j'ai fait la bonne action, mais les hommes sont idiots ils font mal les choses, ce n'est pas de ma faute s'ils réagissent mal !* »). == que la deuxième partie soit toujours un peu plus grande ou déséquilibrée par rapport à la première n'est pas grave mais normale.

3 – Troisième partie : Weber opère pourtant un renversement dans le propos en expliquant que ces deux éthiques, pourtant opposées, rencontrent pourtant sur leur chemin un obstacle commun : celui de la réalité politique des affaires humaines, qui usent souvent de moyens malhonnêtes et immoraux pour arriver à des fins dites « bonnes ». La moralité de l'homme se trouve alors confrontée à un questionnement classique sur les moyens et les fins, et il s'agit de se demander si, face à cette réalité qui veut que les fins justifient les moyens, ces éthiques peuvent se prémunir de la distance entre être (ce qui est dans les faits) et devoir-être (ce que nous devons faire idéalement, ce que le devoir nous prescrit d'accomplir, dirait Kant), entre ce que je dois faire idéalement et les moyens qu'on use dans les faits pour y parvenir. L'idéal et le réel s'opposent, et face à cette opposition, Weber semble montrer que l'éthique de la conviction est la plus fragile et dangereuse, la plus corruptible aussi (paradoxalement, c'est celui qui se présente comme le plus incorruptible et juste en ses principes indéboulonnables qui est le moins incorruptible et le moins juste), pour une raison qu'il faudra tenter d'éclairer par nous-mêmes, Weber ne nous donnant pas la justification de cette thèse. La troisième partie est donc aussi un moment d'invention, d'hypothèse par rapport à ce que fait le texte, mais pas seulement : c'est un moment où on peut, si on s'en sent la capacité, montrer les limites de l'approche de Weber.

Vous voyez qu'on est dans l'ordre des idées et non dans la présentation de figures de styles abstraites qui viendraient servir un propos littéraire.

En conclusion :

Pour la conclusion, on refait les étapes de ce qu'on a dit en insistant sur les liens logiques et le contenu principal de l'argumentation. Et si on a bien appris sa philosophie morale, on peut montrer comment Weber critique l'homme de conviction de la même manière que Machiavel critiquait l'homme *trop* moral : comme quelqu'un qui, en voulant tout faire bien et en ayant réellement des vertus incorruptibles, fait, dans le champ politique, plus de mal que de bien car il prévoit mal l'effet de ses actions et s'en arrête à sa seule intention privée et personnelle. L'homme de conviction manque de ruse et oublie de rester dans la réalité, dans les faits : il vaut mieux feindre d'avoir des qualités que les avoir vraiment, nous dit Machiavel. Machiavel dit en substance : soyons toujours des êtres moraux dès que nous le pouvons (évidemment), mais quand la situation politique requiert plus de ruse, il nous faut faire preuve de force et de ruse, être le lion et le renard, et user d'une vertu seulement avec parcimonie. Je vous donne un exemple présent dans le *chapitre XV* du *Prince* : la vertu de la libéralité (générosité à l'époque). Machiavel entreprend d'analyser une qualité du meilleur gouvernant, en l'occurrence la « libéralité », la générosité au sens large du terme, en l'opposant au défaut de parcimonie ou d'avarice. Il admet qu'être considéré comme généreux par le peuple est bien sûr une bonne

chose mais il précise que la véritable générosité ne peut être ostentatoire et visible par des actes directs. En effet, pour un prince, le danger à rechercher une réputation d'homme généreux en public est d'engendrer des situations de dépenses inutiles pour l'État et de pauvreté en retour pour le peuple, qui aura alors plus d'impôts à payer vu la diminution progressive du budget de l'Etat. Les dépenses d'Etat favorables au peuple sont alors supprimées lorsque le contexte devient défavorable, et cela amènera au Prince une réputation de pingre ou d'avare dans le meilleur des cas et souvent celle de « méprisable et odieux ». Par conséquent, mieux vaut pour le prince se satisfaire d'une réputation d'homme économe et d'utiliser les ressources de l'État avec parcimonie, ce qui lui fera d'ailleurs une excellente réputation durant les temps difficiles, et surtout, ce qui fera que sur le long terme, son peuple restera prospère, sans trop d'impôts, et avec assez d'argent pour bien vivre. La distinction entre court et long terme est essentielle ici, et montre bien qu'on produit plus de mal que de bien en suivant à la lettre sa conviction.

« Il reste maintenant à voir quels doivent être les façons et les gouvernements d'un prince envers ses sujets ou ses amis. Et, parce que je sais que beaucoup ont écrit à ce propos, je crains, en écrivant moi aussi, d'être tenu pour présomptueux d'autant que je m'écarte, en disputant de cette matière, de l'ordre des autres. Mais puisque mon intention est d'écrire chose utile à qui l'entend, il m'est apparu plus convenable de suivre la vérité effective de la chose que l'image qu'on en a. Et beaucoup se sont imaginés républiques et principats dont on n'a jamais vu ni su qu'ils existaient vraiment. En effet, il y a si loin de la façon dont on vit à celle dont on devrait vivre que celui qui laisse ce que l'on fait pour ce qu'on devrait faire apprend plutôt sa ruine que sa conservation : car un homme qui voudrait en tout point faire profession d'homme bon, il faut bien qu'il aille à sa ruine, parmi tant d'autres qui ne sont pas bons. Aussi est-il nécessaire à un prince, s'il veut se maintenir, d'apprendre à pouvoir ne pas être bon, et d'en user et de n'en user pas selon la nécessité. Laissant donc de côté les choses imaginées à propos d'un prince et examinant celles qui sont vraies, je dis que tous les hommes, quand on parle d'eux, et surtout les princes, car ils sont placés plus haut, sont désignés par certaines de ces qualités qui leur procurent blâme ou louange. Et c'est-à-dire que tel est tenu libéral, tel autre *misero* (je me sers d'un terme toscan, parce qu'*avaro* – « avare » – dans notre langue est aussi celui qui désire avoir par rapine ; et nous appelons *misero* – « ladre » – celui qui s'abstient trop d'user de son bien) ; tel est tenu donneur, tel autre rapace ; tel cruel, tel autre pitoyable ; l'un parjure, l'autre fidèle ; l'un efféminé et pusillanime, l'autre farouche et courageux ; l'un humain, l'autre orgueilleux ; l'un lascif, l'autre chaste ; l'un entier, l'autre rusé ; l'un dur, l'autre facile ; l'un grave, l'autre léger ; l'un religieux, l'autre incrédule et ainsi de suite. Et je sais que chacun confessera que ce serait chose très louable que l'on trouvât un prince ayant, parmi toutes les qualités susdites, celles qui sont tenues pour bonnes. Mais comme on ne peut les avoir ni les observer entièrement, car les conditions humaines ne le permettent pas, il lui est nécessaire d'être assez prudent pour savoir fuir l'infamie de celles qui lui ôteraient son état et, quant à celles qui ne le lui ôtent pas, pour savoir s'en garder, si cela lui est possible ; mais s'il ne le peut pas, il peut s'y laisser aller avec moins d'égards. Et etiam qu'il ne se soucie pas d'encourir l'infamie de ces vices sans lesquels il pourrait difficilement sauver son état ; en effet, tout bien considéré, on trouvera quelque chose qui paraît une vertu et, s'il la suit, il ira à sa ruine, et quelque autre qui paraît un vice et, s'il la suit, il en naît pour lui sûreté et bien-être. »

Machiavel, *Le Prince*, XV : Des choses pour lesquelles les hommes, et surtout les princes, sont loués ou blâmés.

III. Le commentaire du texte de Weber.

***Vous suivrez dès à présent la forme suivante pour écrire votre commentaire de texte. C'est un cadre à apprendre par cœur idéalement. Pour commencer : on fait une marge en plus de deux carreaux tracés au crayon à papier, afin de faire respirer la copie et laisser un espace pour mes commentaires. Vous laisserez deux carreaux, en plus de la marge classique, et vous ferez un alinéa à chaque début de paragraphe.**

Je rajoute que ce commentaire de texte est trop long et volontairement exhaustif, pour vous montrer un modèle idéal à partir duquel parfaire sa technique et progresser pendant l'année. Je ne vous demanderai jamais une explication aussi développée ce semestre. Je vous demanderai simplement de le prendre comme boussole pour vous améliorer. Ce qu'il faut retenir de cette explication est avant tout la forme et l'intention, pas le contenu qui est un peu trop précis (même si dans l'idéal, vous arriverez un jour à dépiauter un texte ainsi.)

Introduction

Dans sa *Critique de l'utilitarisme*², Bernard Williams nous présentait un dilemme tragique et déchirant, que l'on peut résumer ainsi : Jim, touriste en pleine expédition botaniste en Amérique du sud, tombe nez à nez face à un capitaine colon qui s'apprête à exécuter 15 indiens qui ont dérangé les habitants et ont « *désobéi* » à la loi du village. Surpris de le voir et l'accueillant comme un hôte inespéré, le capitaine lui offre un choix : soit, comme la coutume réservée aux hôtes le veut, Jim accepte de tuer de sa propre main un indien choisi parmi les 15, et alors le capitaine lui promet d'épargner les 14 autres, soit Jim s'y refuse et le capitaine tue tous les indiens. Que dois-je faire ? Selon quel critère puis-je délibérer et agir pour être authentiquement moral et vertueux ? Deux voies principales s'offrent à moi : soit, option utilitariste, je décide de tuer l'indien de mes propres mains, et dès lors je sauve 14 indiens d'une mort certaine : je maximise le bonheur du plus grand nombre et je considère qu'être moral, c'est produire une action dont les conséquences sont les meilleures possibles ; soit, option déontologique, je décide de ne pas trahir mes convictions et la loi morale « *tu ne tueras point* » à laquelle j'obéis librement, et alors je décide en creux qu'un acte moral est un acte dont l'intention est morale et obéit sincèrement à des règles universalisables en droit pour tous : ne jamais tuer, peu importe les circonstances et les conséquences. Le dilemme est terrible, tragique, insoluble, il suppose de choisir son camp parmi la palette des options qui s'offrent à moi et d'y laisser des plumes : dans un cas, je me trahis moi-même, j'abandonne mes convictions et mon intégrité morale ; dans un autre cas, je crée un dégât considérable que j'aurais pu éviter et j'en porte la responsabilité entière. Le dilemme, dans toute sa cruauté, suppose de trancher et d'abandonner une éthique pour une autre. Tout cela suppose de l'invention, d'agir en fonction des circonstances ou en fonction de mes principes, et dans les deux cas, même si je n'assumerai pas la responsabilité de la même manière, « *je suis*, comme le disait Hegel, *la série de mes actions* », je suis responsable, car chaque fois que je choisis une éthique plutôt qu'une autre, « *je choisis l'homme* », disait Sartre, c'est-à-dire que je choisis au nom de tous ce que je considère être un homme moral. Le déontologue méprise l'utilitariste, et la réciproque est vraie. **Le texte de Weber qui nous est donné à commenter et qui est situé dans l'ouvrage « *le Savant et le Politique* » semble rendre compte pleinement d'une telle difficulté.** Pourquoi ? Parce que Weber semble rejouer cette opposition entre utilitarisme et déontologie en leur donnant le nom d'éthique de la responsabilité pour l'une et éthique de la conviction pour l'autre et en la présentant comme irréductible. « Irréductible » veut dire qu'entre ces deux éthiques, il n'y a pas de communication possible : elles sont trop opposées pour pouvoir ne serait-ce que s'entendre sur un seul point concernant la définition d'une action morale

² Tous les titres sont soulignés dans votre copie.

qui serait valable pour les deux partis. Le dilemme de Jim est justement un « dilemme » moral parce qu'il offre à l'individu un choix insupportable et impossible entre deux éthiques, c'est-à-dire, **si on veut définir** l'éthique, un mode de conduite pratique des hommes s'appuyant sur des critères. L'éthique ne renvoie pas tout de suite à quelque chose de moral : ce qui est éthique renvoie d'abord étymologiquement à la liberté de l'action humaine quand, dans la pratique, elle est réglée par un principe et fait des choix, délibère, décide. Cependant, par définition, il s'avère que trouver des critères pour régler son action suppose de penser quel critère nous permettrait d'être moral, c'est-à-dire accomplir l'action la meilleure possible par rapport à autrui. L'inverse est moins vrai : il est rare que, dans la pratique, un méchant se demande rationnellement le critère exact pour qu'une action soit vraiment la plus mauvaise possible et avec le plus de style, même si cela arrive chez les sadiques, les cruels et les méchants protocolaires qui décident des moyens les plus spectaculaires pour arriver à leurs fins. **Ethique et moral vont ainsi conventionnellement ensemble dans le texte, sans doute possible.**

Résumons : ce texte de Weber s'appuie sur une thèse, à savoir qu'entre l'éthique de la conviction et l'éthique de la responsabilité, il n'y a pas d'entente possible : soit on adopte l'une, soit on adopte l'autre. **Cependant, le texte ne fait pas que constater** cette simple opposition. **Précisons** : Weber tente de montrer selon nous que cette opposition n'est pas seulement d'ordre logique, mais aussi d'ordre axiologique : la connotation très politique des termes présents dans le texte donne à voir une opposition doctrinale et partisane. Le partisan de l'éthique de conviction, fanatique *potentiel* dans le texte, ne peut pas s'entendre politiquement avec le « magnanime » de l'éthique de la responsabilité, lequel est quant à lui un technocrate peu dérangé à l'idée d'user de moyens frauduleux s'ils sont nécessaires au bien-être de tous sur le long terme. **Autrement dit, Weber présente plus qu'une opposition, il tente de montrer deux choses** : **1)** à la fois la manière dont s'exprime cette opposition *en droit*, et notamment dans la réaction quasi automatique de chacune des éthiques face à l'échec de la réussite de leur action morale, et en même temps **2)** comment chacun des deux partis trouve un point commun dans la manière dont ils doivent faire face à la « vie réelle », aux circonstances, et notamment à la question de savoir s'il leur est possible d'user de moyens frauduleux pour arriver à des fins moralement bonnes. Où est la limite ? La fin justifie-t-elle les moyens ? Question classique à laquelle font face ces deux éthiques, ce qui est peut-être pour Weber leur seul point commun. **Le texte en question semble alors** offrir une sorte de critique acerbe de l'éthique de conviction, qui **pour Weber** est impuissante devant cette question des moyens et des fins car manquant de réalisme politique, de capacité à s'adapter aux situations qui demandent de regarder les conséquences bonnes plutôt que notre intégrité morale à tout prix. Plus encore, **le texte donne à voir un renversement** : l'éthique de conviction, en pensant défendre sa doctrine, peut devenir politiquement un danger agissant de manière zélée au nom de sa morale, et ainsi devenir exactement l'inverse de ce à quoi elle aspirait : une éthique qui use de moyens violents pour arriver à imposer une conviction morale dans le monde. *Summum* de l'hypocrisie, l'homme désintéressé des raisonnements instrumentaux, devient le pire des calculateurs, une version fallacieuse de l'éthique de la responsabilité *sans foi ni loi* – ce qu'il avait juré de combattre en dénonçant l'utilitarisme. Cela veut-il dire, pour autant, que Weber fait un éloge de l'éthique de la responsabilité, qu'il trouve plus réaliste ? Nous tenterons de répondre à cette question, tout en essayant de voir si cette opposition que présente Weber n'a pas ses limites et ses préjugés, et ne caricature pas les deux éthiques sans les regarder dans le détail de leurs principes. **Comment le texte, en transformant l'opposition de principe entre deux systèmes éthiques en combat partisan, réussit-il à montrer l'échec annoncé et le danger extrême de l'éthique de conviction ?**

D'abord, Weber constate l'irréductibilité de principe entre les deux éthiques, lesquelles semblent renvoyer au combat entre déontologie et utilitarisme. Choisir l'une, c'est rejeter l'autre. Ce constat est sans appel et déjà laisse présager deux figures modernes distinctes : la figure du chrétien et la figure du politique, l'homme de la religion, le prêtre, et l'homme de la technocratie moderne, le chef politique. Dès le départ, Weber rend donc politique l'opposition morale entre les deux éthiques en l'identifiant à deux figures partisans, et la transforme. (l.1 – 10)

Ensuite, Weber rend concrète cette opposition en montrant comment chaque éthique réagit lorsque son action échoue, c'est-à-dire la manière dont chacune entend rendre compte de son incapacité à avoir

produit une action effectivement bonne et morale. Weber explique et justifie l'impossibilité d'un dialogue constructif entre les deux éthiques en se fondant sur cette manière qu'elles ont chacune de gérer leur responsabilité et de percevoir les conséquences de leurs actes. Le déontologue n'est alors plus le prêtre mais le syndicaliste, et Weber rapproche alors l'homme de conviction religieuse et l'homme de conviction politique (1.11 – 23)

Enfin, Weber montre le seul problème commun qui relie ces éthiques non pas en principe mais dans la réalité des affaires humaines : leur confrontation au fameux problème du choix des moyens pour arriver à des fins qu'on considère comme bonnes, et l'impossibilité pour elles de savoir dans quelles circonstances elles peuvent, 1) ou justifier de déroger au principe moral de n'utiliser que de moyens bons, 2) ou justifier d'accepter de supporter des conséquences fâcheuses au nom de l'usage de moyens honnêtes qui sauvegardent mon intégrité. Weber ne réserve alors pas le même sort aux deux éthiques : si l'éthique de responsabilité semble pouvoir prendre à bras le corps ce problème, l'éthique de conviction se retrouve dans une incapacité radicale : ne lui reste plus alors qu'à se travestir, au nom de « la cause » et de sa conviction, en une éthique de la responsabilité douteuse et malhonnête. Ce texte est donc *in fine* une critique féroce des gens qui prêchent, au nom de leurs principes, en des convictions universelles qu'ils veulent à tout prix imposer au monde. Des deux éthiques, celle qui se présente comme incorruptible est la plus corruptible – critique et paradoxe dont nous essaierons de voir les limites (1.24 – 40)

I – L'opposition irréductible entre deux éthiques : caractérisation³

Notre passage s'ouvre sur un constat dont Weber dit qu'il est « *indispensable* » (1.1). Indispensable au sens où sans lui, on n'éclairerait pas, on ne donnerait pas de sens aux situations que nous vivons. Ce constat, c'est celui d'une double orientation possible de l'éthique, c'est-à-dire que deux choix s'offrent à nous concernant l'attitude morale à adopter *en droit* (et non *en fait* pour le moment, puisque nous sommes sur le terrain des principes axiologiques que j'ai la possibilité de me donner au préalable en mon esprit). Weber parle même de deux maximes, autrement dit de deux règles possibles que je me donnerais, que je me prescrirais à moi-même et auxquelles je devrais obéir, donc des règles qui contraindraient mon agir, que je suivrais, d'où l'idée de « *subordination* » (1.2) qui n'est pas à prendre au sens d'une soumission à une autorité mais plutôt au sens d'une déférence à l'égard d'une règle que je m'oblige à respecter librement. Weber annonce donc le thème philosophique qui sera le sien : celui du principe de l'orientation que je me prescris à moi-même pour pouvoir agir moralement dans le monde et produire des effets dans ce monde. Le texte en appelle donc tout de suite à la liberté de l'agent moral, lequel a réellement en principe le choix entre ces deux manières d'orienter ses actes. Cependant, ce constat d'un choix possible entre deux axiologies, c'est-à-dire deux ensembles possibles de valeurs qui orienteront ma vie, va plus loin, puisque, à en croire Weber, ces valeurs seraient opposées « *irréductiblement* » (1.3). Irréductiblement veut dire qu'aucun pont, aucun passage n'est possible entre les deux éthiques une fois que nous en avons choisi une plutôt que l'autre. Avant même de présenter les deux éthiques possibles pour l'homme, Weber nous explique que le choix s'apparente à un dilemme cornélien qui ne suppose pas de retour en arrière ou de changer d'avis : soit on s'engage dans l'un et on se privera des avantages de l'autre tout en subissant les désavantages du nôtre, soit on s'engage dans l'autre et on se privera des avantages du premier tout en ne subissant pas ses désavantages. Les deux maximes, dit Weber, sont différentes, et il faut entendre par-là une différence de nature et non de degré : je ne peux pas me dire que je me lève le lundi matin dans tel camp, puis le lendemain matin dans tel autre. Ce n'est pas une question de plus ou de moins : une éthique ne demande pas, par exemple, plus d'efforts qu'une autre, mais admet des critères distincts et inconciliables entre eux. Ce choix entre deux maximes opposées n'admet pas une continuité ou même des concessions : je ne peux

³ Les titres sont ici indicatifs pour vous, mais ne jamais mettre les titres de ses parties dans sa copie.

Simplement sauter plusieurs lignes, tracer un trait de démarcation, et faire un alinéa pour montrer que l'on commence une nouvelle partie.

pas être un peu l'un et/ou un peu l'autre car la contradiction est trop forte. La discontinuité est donc totale, ce qui achève de nous informer que pour Weber, c'est un pari dans l'existence que de choisir l'une plutôt que l'autre : il s'agit d'y croire et plus encore, il s'agit de parier que l'une est meilleure et plus convaincante que l'autre. C'est pourquoi l'opposition est d'abord axiologique, elle suppose d'être plus convaincue par les idées de l'une par rapport à l'autre.

A cette présentation de principe, Weber donne vie en opposant alors irréductiblement « *l'éthique de la conviction* » et « *l'éthique de la responsabilité* » (1.3). Identifions-les : l'éthique de la conviction est celle qui dit que notre action morale doit toujours être orientée selon nos convictions morales et, même, dirons-nous, nos intentions, lesquelles sont universalisables et n'admettent jamais qu'on sacrifie une bonne intention contre une conséquence bonne. L'éthique de la responsabilité, quant à elle, dit que l'action est morale dès lors que les conséquences sont bonnes, ce qui suppose que notre action prévoit au futur le résultat de ses effets. Mais Weber met en garde contre une lecture simpliste de cette opposition : ce n'est pas que l'éthique de conviction n'admet aucune responsabilité ni que l'éthique de la responsabilité n'admet aucune conviction. Qu'est-ce à dire ? Clarifions : C'est seulement que, dans le cas de l'éthique de la conviction, le sentiment de responsabilité est subordonné à notre conviction : je ne suis responsable de mon action que pour autant que je suis responsable de la conviction que j'ai mise en elle. La responsabilité n'est pas absente de l'éthique de la conviction, mais elle est localisée à un endroit précis : non pas dans les conséquences, qui elles sont le fait de Dieu et des hommes, des contingences des affaires humaines, mais dans la force de ma conviction. Je suis responsable de la conviction morale qui m'anime : si j'ai agi avec une « volonté diabolique », avec « intention malveillante », alors l'homme de l'éthique de conviction prendra toute la responsabilité de s'accuser lui-même d'être mauvais et pêcheur, il *culpabilisera*, précisément. Quant à l'éthique de la responsabilité, le raisonnement est différent : ce n'est pas que la conviction est localisée ailleurs, mais qu'elle ne peut avoir sa place que pour autant qu'elle s'accorde avec les meilleures conséquences possibles de mes actes. L'homme de l'éthique de la responsabilité a bien des convictions, il n'en est pas dénué, sinon ce serait précisément un homme sans ligne de conduite qui n'aurait pour lui que le creux abyssal de ses idées. Mais il ne persévère dans ses convictions morales que tant que celles-ci n'ont rien de destructrices dans leurs conséquences : il a une forme de réalisme et de sagesse, en ce sens. Les conséquences l'emportent sur la conviction, en quelque sorte. On voit dès lors comment le changement de critère (de maxime, de règle) capable de décréter et déterminer ce qu'est une action morale rebondit sur la place qu'ont la responsabilité et la conviction dans chaque homme distinct. Chez l'un comme chez l'autre, il n'y a pas absence d'un principe ou de l'autre, mais il y a supériorité et priorité de l'un sur l'autre : l'homme de conviction fera toujours primer ses intentions morales au détriment de conséquences bonnes, et l'homme de responsabilité prendra toujours la charge et la responsabilité d'avoir produit une conséquence bonne au détriment d'une mise entre parenthèses de ses convictions, qui impliquent, peut-être, comme le montrera la fin du texte, une décomplexion quant à l'usage de moyens frauduleux quand cela est nécessaire.

La fin de la première partie du texte donne encore plus corps à une telle réflexion en remplaçant les êtres qu'on s'imagine en lieu et place de ces éthiques (le kantien et l'utilitariste) par des figures sociales – n'oublions pas que le passage s'inscrit dans un ouvrage qui traite d'une problématique politique, comme nous le montre le titre lui-même, et que donc, il est évident que Weber ne renvoie pas exactement au combat entre kantien et utilitaristes mais renvoie plutôt à une opposition générale et concrète, qui touche à tous les hommes et femmes de la société, et non seulement des philosophes épris d'une doctrine. Dès lors, Weber illustre l'homme de conviction par l'homme religieux qui laisse à Dieu le destin du monde, c'est-à-dire les conséquences de ses actes, et ne veille qu'à sa foi personnelle, laquelle est la seule que Dieu peut sonder et juger morale ou non ; tandis que, de l'autre côté, il illustre l'homme de la responsabilité par celui qui répond de ses actes, et qui prévoit. Autrement dit, en creux, **on croit remarquer** l'homme politique dans toute sa splendeur (= **hypothèse de lecture**). Donner une voix à ces personnages, les personnaliser en figures distinctes semble en fait d'abord 1) anticiper sur la fin du texte, qui présentera la chute du chrétien renfermé dans ses valeurs immuables, et l'inversion rocambolesque de ces mêmes valeurs, mais aussi 2) préciser le fonctionnement de chaque éthique.

L'éthique de la conviction, incarnée par le chrétien moralement bon, semble faire reposer l'ensemble de ses actions sur le devoir moral, qui consiste à faire une action avec pour principe l'obéissance à la loi morale, l'intention sincère de l'obéissance à un commandement religieux et moral, à ce que Kant appelait un *impératif catégorique* par opposition à l'*impératif hypothétique*. L'homme de la conviction est celui qui est déterminé par la forme universelle et rationnelle de la loi morale elle-même, non pas celui qui calcule et dit par exemple : si je veux être respecté, je dois d'abord respecter les autres. Impératif égoïste s'il en est, qui méprise la conviction réelle du bon chrétien, qui est moral pour lui-même et parce que c'est sa seule manière de montrer son amour à Dieu, non pas parce qu'il attend quelque chose des autres hommes. L'homme de conviction est seul avec lui-même et son devoir. Bien sûr, ce modèle kantien est peut-être trop fort et philosophique pour comprendre la figure du chrétien partisan de l'éthique de conviction : Weber renvoie certainement à un modèle d'éthique plus populaire, qui accomplit son devoir accompagné d'une certaine espérance au bonheur, mais non soucieux de l'idée de savoir si cette action aura des conséquences bonnes ou non, car pour le Chrétien, Dieu a fait le meilleur des mondes possibles, avec ses biens et ses maux, et tout ce qui relève de ce qui arrive est nécessaire ou en tout cas prédestiné. Le chrétien fait confiance aveuglément à Dieu pour *la suite* de son acte. Pour ce qui est de l'homme de la responsabilité, il faut faire une ultime remarque en expliquant que Weber nous offre un détail crucial : l'homme de la responsabilité ne se dira coupable ou responsable que des conséquences qui sont « *prévisibles* », c'est-à-dire calculables rationnellement et pour lesquelles j'avais prévu des moyens bien adaptés aux fins visées. Autrement dit, il ne s'agit pas, pour l'homme de la responsabilité, d'admettre une responsabilité totale et de prendre pour lui seul toute la charge de ce qui arrive, mais de se rendre responsable et de montrer patte blanche des conséquences qu'il croyait être bonnes et qui sont en fait mauvaises. S'il arrive quelque chose d'imprévisible qui vient briser la chaîne des raisons et le calcul de cet homme, il ne s'en rendra pas responsable de la même manière que si c'est son calcul lui-même qui était erroné. La responsabilité de cet homme est donc circonscrite : elle ne touche que les conséquences prévisibles, pas celles imprévisibles qui s'ajoutent et qui sont des variables de ce calcul premier. Si l'homme de conviction a donc une responsabilité limitée à la seule conviction et intention qui se doivent d'être bonnes pour être morales, l'homme de responsabilité a lui aussi une responsabilité limitée aux seules conséquences prévisibles de ses actes, et c'est la raison pour laquelle la seule chose qu'on pourra reprocher à cet homme est son erreur de calcul, pas son manque de prévoyance qui, elle, est par nature limitée aux informations qu'il possède. Comment un chef politique, par exemple, peut-il prévoir l'imprévisible comme l'apparition d'un virus ou d'une guerre en Europe ? On ne le tiendra pas responsable d'un tel impondérable et on ne remettra pas en doute sa moralité pour des choses sur lesquelles il ne pouvait pas faire de prévisions, puisque par définition, étant imprévisibles, elles étaient hors de son champ d'action et donc hors de sa « *juridiction morale* ». Un conséquentialiste n'est pas un devin supposé, c'est par exemple un homme politique s'appuyant sur ses calculs et ses connaissances pour produire le plus de bonheur dans le monde et veiller sur lui – c'est son mantra. Ceci étant dit, on peut calomnier un homme politique d'avoir empêché qu'un tel impondérable soit bien pris en charge une fois connu. Mais on ne peut accuser un homme de n'avoir pas prévu l'imprévisible, car alors on lui demande par définition l'impossible.

Transition possible : si Weber a présenté les grandes lignes des deux éthiques et leur opposition, sa présentation n'est encore que sommaire et en reste aux idées générales : elle n'a pour vertu que de nous introduire au problème. Toutefois, il semble que, progressivement, Weber s'attarde à rendre concrète cette opposition, afin d'en justifier ou en tout cas d'en expliquer l'antagonisme : ceci va passer par la dévaluation d'une éthique par rapport à l'autre, dévaluation qui prend appui sur les comportements des individus qui adoptent cette éthique quand leurs actions n'aboutissent pas au résultat escompté.

II. Les expressions de cette opposition : partisanerie et croyance

Weber a ainsi circonscrit le champ d'action et de responsabilité morale, au sens large, de chaque éthique, ainsi que les figures auxquelles elles pouvaient renvoyer. **La seconde partie du texte, toutefois, va plus loin** en montrant comment cette opposition s'exprime, **càd** comment elle prend forme dans des cas concrets. En passant de l'idée à la réalité, Weber va illustrer l'opposition en la renvoyant à un terrain proprement politique cette fois-ci. C'est ainsi que le chrétien de l'éthique de conviction devient **étrangement** « *le syndicaliste convaincu* » (I.14), **comme si**, entre le champ de la conviction religieuse et le champ de la conviction politique, il n'y avait aucune différence. **Pourquoi ? Comment justifier un tel rapprochement ?** Selon nous, cette justification consiste dans un mot : la croyance. Pour Weber, adopter l'éthique de la conviction suppose une croyance morale en la force des convictions qui nous habitent. Ainsi, ce qui compte pour l'éthique de la conviction, c'est la croyance, qu'elle soit religieuse ou politique. Lorsque l'on explique à l'homme de l'éthique de conviction que « *son action n'aura d'autre effet que celui d'accroître les chances de la réaction, d'asservir davantage la classe dominée* » (I.15-16), il ne nous croit pas, précisément parce qu'il ne croit qu'en sa conviction, laquelle est la seule qui compte pour qu'une action soit morale. Le syndicaliste zélé préfère mourir pour ses principes et rester fidèle à lui-même et à ses convictions plutôt que d'avouer que, de temps à autre, un homme qui veut absolument faire le bien au mauvais moment cause plus de dégâts que s'il s'était abstenu. Si vous dites à un ami à qui vous avez causé du tort par excès de conviction, par exemple en voulant vous mêler de ses affaires pour l'aider parce que votre conviction vous y oblige, parce que vous avez pour loi morale d'aider votre prochain en toutes circonstances, que vous aviez voulu bien faire, que votre intention était absolument bonne, il vous dira certainement : je me fiche de l'intention, tu m'as causé du tort au final. Remarquons ainsi que Weber engage d'emblée une critique implicite de l'homme de conviction : celui-ci fait preuve de mauvaise foi. Ses convictions comptent tellement plus que les conséquences à court ou long terme de ses actes qu'il est prêt à s'aveugler entièrement sur celles-ci au nom de son intégrité morale. Croyant être altruiste ou se faisant passer pour moral et altruiste, cet homme **n'est en fait, en dernière instance**, qu'un égoïste sûr de la validité de ses principes et ne regardant jamais ce qu'il cause à autrui. Weber pointe déjà le danger de l'éthique de conviction, laquelle n'offre de valeur qu'à la pure intention morale et veille à la sauvegarde de sa petite intégrité égoïste, sans regarder les conséquences terribles sur lesquelles elle pourrait déboucher. Pas d'exception à la règle pour l'homme de conviction, qui ne regarde ni les circonstances atténuantes ni les circonstances aggravantes. Celui-ci agit par principe et non en situation. En ce sens, on comprend pourquoi le texte passe du vocabulaire de l'éthique « pure » au vocabulaire de la partisanerie et de la politique : on ne parle **pas seulement** d'une bataille philosophique et logique entre deux éthiques dont l'une pourrait *en droit* prévaloir sur l'autre, **on parle d'une** bataille entre deux croyances relatives et subjectives qui poussent les hommes à ne plus communiquer entre eux dès lors qu'ils ont choisi une éthique différente. **A ce titre, on peut se demander d'où vient l'impossibilité de ce dialogue** : est-il objectivement impossible, logiquement impossible, ou simplement « rendu impossible » par une sorte de clivage politique infondé, subjectif et de mauvaise foi ? Le texte laisse planer le doute tout du moins.

Ce doute est renforcé par la suite du texte quand Weber décide de mettre en situation les deux éthiques et tenter d'analyser leur réaction : quand une action échoue pour le partisan de l'éthique de conviction, celui-ci peste et se lave les mains des conséquences de ses actes, aussi mauvaises soient-elles, en rejetant la faute sur « *le monde, la sottise des hommes* » (I.19). Autrement dit, quand l'action de l'homme de l'éthique de conviction aboutit à un désastre qui, du point de vue de l'homme de l'éthique de responsabilité, serait vu comme immoral, non-éthique, cet homme de conviction, lui, ne voit qu'une action bienveillante qui a été empêchée dans ses effets par des hommes stupides, incapables d'être moraux à leur tour. **Des syndicalistes, par exemple**, déclarent une grève et décident d'immobiliser le pays en mettant en place, même, des actions chocs et violentes. Le lendemain,

pourtant, ces mêmes syndicalistes découvrent que leur action n'a eu aucun retentissement, qu'ils n'ont pas été écoutés, pas même par ceux dont ils revendiquent la parole et les droits, et même que ceux concernés par la revendication de ces droits se plaignent du mode d'action violent avec lequel ils ne sont pas en accord – eh bien ces mêmes syndicalistes critiquerons ces mêmes gens qu'ils ont défendu un jour plus tôt en les faisant passer pour des idiots et des stupides qui ne savent pas ce qu'ils veulent et affaiblissent la lutte sociale. Ces syndicalistes diront : que ces personnes se remettent en question, au lieu de remettre en question leurs convictions elles-mêmes et le fondement de leurs actions. A cette attitude, Weber oppose celle de l'homme de la responsabilité, qui, lui, aura l'attitude inverse et prendra la charge de la responsabilité de tout ce qui était prévisible : il ne renverra jamais la faute sur autrui, dont il connaît pourtant les défaillances, mais sur son mauvais calcul. Par exemple, un chef d'un parti politique honnête dira que, s'il n'a pas réussi à rassembler un électorat suffisant, c'est parce qu'il n'a pas su bien défendre son programme et non pas parce que les gens sont trop bêtes pour le comprendre et le suivre. La vraie différence entre les deux figures, c'est que la première croit détenir la vérité et la défendre, quand l'autre croit plutôt dans la relation cause-effet : si je n'ai pas convaincu ou si mon action a été néfaste, ce n'est pas parce que les gens n'ont pas su la recevoir ou en faire quelque chose, mais parce que mon action était au départ mauvaise et inefficace malgré mon expertise : ma connaissance des défaillances humaine a seulement été insuffisante. On sent bien également qu'entre les deux partisans, la différence consiste dans le type de croyance et le vocabulaire : l'homme de la responsabilité est l'homme prudent et rationnel, il ne croit pas, il raisonne, ou en tout cas sa seule croyance, c'est celle qu'il a pour le savoir, lequel savoir fonde son éthique. L'homme de la conviction est l'homme irrationnel, le croyant pur. L'homme de la responsabilité serait un croyant pur également s'il prenait la charge de la responsabilité de *tout ce qui arrive*, même l'imprévisible, mais cela n'est pas le cas. **En ce sens**, les deux figures rejettent chacune un type de responsabilité spécifique : l'un rejette la responsabilité des conséquences, l'autre la responsabilité des conséquences imprévisibles mais pas de ses convictions et de sa doctrine.

Il y aurait deux manières d'expliquer cette asymétrie dans le texte qui veut que l'homme de la responsabilité prend en charge, semble-t-il, plus de responsabilité que l'homme de conviction : soit l'homme de la responsabilité est toujours prêt à effacer sa conviction au profit de conséquences prévisibles heureuses, et dès lors il a simplement peu de convictions sur lesquelles se reposer et donc avoir de la responsabilité ; soit l'homme de responsabilité prend vraiment en charge la responsabilité autant des convictions que des conséquences bonnes le plus possible quand elles sont en adéquation, et alors Weber montre en creux que l'homme de l'éthique de conviction est bien plus lâche que l'homme de responsabilité, alors qu'il apparaît pourtant au premier abord que l'éthique de conviction demande une grande force. Mais il semble bien que cette force, que Weber reconnaît puisque les actes de l'homme de conviction doivent avoir une valeur « *exemplaire* » (1.26), c'est-à-dire, au sens propre, exemplifier chaque fois dans leur réalisation la conviction, est vue du dehors comme complètement irrationnelle et folle. Que cela veut-il dire ? Que l'homme de conviction n'est compris par personne. Toute sa moralité est dans son « *intériorité* », et en ce sens l'exemplarité de ses actes ne montre en rien comment, au dehors, cet homme peut vraiment apparaître comme moral. Le partisan de l'éthique de conviction se laisse toujours rattraper par la réalité et par le fait qu'un acte exemplaire n'a d'exemplaire que le nom. On concentre tout dans la cause et rien dans l'effet de l'action. Mais une cause n'est jamais attestable dans l'expérience, surtout quand cette cause est intérieure et vient d'un esprit fermé sur lui-même. Imaginons un homme qui fait un acte héroïque et sauve une femme d'un accident certain : on ne pourra jamais savoir si ce qui a poussé cet homme à agir est réellement une conviction morale ou tout simplement une ambition égoïste, par exemple être admiré et aimé de tout le monde par la suite, faire la une des journaux etc. La conviction n'a par essence aucune manifestation extérieure, elle n'est exemplaire que pour celui qui veut bien croire dans la sincérité de notre acte. Comment prouver que nous sommes vraiment moraux ainsi ? Le texte semble ainsi montrer la force de l'éthique opposée, qui a au moins pour elle l'avantage de proposer des conséquences attestables dans le réel, même si elles pourraient être faites et initiées par un scélérat dont l'intention n'est absolument pas morale. L'éthique de conviction a peut-être pour elle la sincérité de l'acte et la croyance en des principes forts, mais elle

répugne en une responsabilité élargie et passe très vite pour une doctrine qui se fiche de l'état réel du monde et ne se préoccupe que de veiller à ne pas perpétuer des actions dont les principes seraient immoraux. En fait, si on veut reprendre la terminologie des utilitaristes, les hommes de conviction ne s'occupent à la rigueur que des conséquences générales (quelle conviction je perpétue en agissant ainsi, quel est l'effet de mon action dans les cœurs ?) et jamais des conséquences particulières (quel effet produit directement mon action ?).

Transition possible : Jusqu'ici, Weber a justifié le conflit partisan entre les deux éthiques et présenté un dialogue impossible, empreint de mauvaise foi notamment de la part de l'éthique de conviction, qui est mise en scène comme une éthique qui se fiche de l'état réel du monde et reste dans ses idées, dans la flamme de la « doctrine pure ». Cette critique de l'éthique de conviction n'est encore qu'esquissée : Weber va opérer enfin à un tournant en présentant l'inadaptation de cette éthique dès lors qu'elle doit faire face à la « réalité », à la réalité humaine qui inclut l'usage de moyens pour arriver à des fins, et même souvent des moyens infidèles aux bons principes pour produire du bien dans le monde. La différence entre éthique de la conviction et éthique de la responsabilité sera alors creusée à l'endroit même où elles auraient pu se rejoindre (le problème des moyens et des fins et du *timing* impossible à connaître pour savoir quand user de moyens malhonnêtes ou causer des conséquences mauvaises), parce que la deuxième éthique a mieux admis en elle le principe de réalité, qui veut que le monde ne peut toujours se plier à mes convictions et mes désirs.

III. L'échec de l'éthique de conviction : l'enfer est pavé de bonnes intentions

C'est dans l'approfondissement de la critique de l'éthique de conviction que notre passage va se concentrer en dernier lieu. Cependant, au-delà de cette critique, et avant d'en arriver là, Weber montre que les deux éthiques font face à un problème commun : la réalité brute. Cette réalité brute, circonstancielle, nous met toujours en face d'une vérité : « *pour atteindre des fins bonnes, nous sommes la plupart du temps obligés de compter avec, d'une part des moyens moralement malhonnêtes et dangereux, et d'autre part la possibilité de conséquences fâcheuses* » (1.30) **Disons le autrement :** les deux éthiques font face chacune à une difficulté qu'offre la réalité. Dans les *faits*, et non plus *en principe* (**Weber a changé de plan d'analyse**) ces doctrines éthiques doivent accepter d'agir selon les circonstances et selon la situation, et donc d'accepter des exceptions qui confirment la règle (sans l'infirmes cependant) : le partisan de l'éthique de conviction doit accepter qu'on puisse trahir ses convictions et user de moyens malhonnêtes si cela est pour le bien de tous, et le partisan de l'éthique de la responsabilité doit accepter que certains de ses actes avec des convictions bonnes puissent produire des conséquences dangereuses ou fâcheuses, et vice-versa d'ailleurs. La chose va encore plus loin : il y a des situations de la réalité où il faudra détruire pour mieux reconstruire, créer des conséquences fâcheuses à court terme pour mieux reconstruire à long terme. Le problème des moyens et des fins concerne les deux éthiques, car ces deux éthiques doivent faire avec la singularité du jugement humain et des situations. Il y aussi des moments d'invention, d'imprescriptible, des situations spécifiques ou même tragiques, auxquelles ne sont pas préparées ces éthiques et pour lesquelles elles n'ont pas de règles préétablies. C'est une chose que la théorie, c'est autre chose que la pratique. Il faut savoir bricoler et réajuster les moyens pour atteindre nos fins par rapport à ce que **l'on a « sous la main », « sur le terrain »**. Or, Weber montre que c'est cela qui voue l'éthique de la conviction à l'échec. **Regardons ce que fait Weber :** il élimine complètement l'éthique de la responsabilité pour se concentrer sur l'éthique de conviction. **Pourquoi cet effacement ?** Pour une raison simple : l'éthique de la responsabilité est beaucoup plus souple, elle n'est pas concernée par ce problème des moyens et des fins. **Revenons en amont :** on avait dit que, pour l'éthique de la responsabilité, il ne

faut continuer à avoir et perpétuer une conviction d'ordre morale que pour autant que celle-ci s'accorde pleinement aux conséquences bonnes et ne vienne pas entraver le résultat. Autant que possible, l'homme de responsabilité usera de moyens moraux et s'appuiera sur des convictions morales pour agir et produire des conséquences bonnes, mais lorsque les moyens malhonnêtes créent des conséquences bonnes et meilleures que si j'avais usé de moyens honnêtes, l'homme de responsabilité acceptera rationnellement d'abandonner sa conviction, il n'y restera pas accroché comme un objecteur de conscience à une ancre, ne serait-ce que par bon sens et en étant conséquent par rapport à sa logique qui est qu'une action est une action dont les conséquences créent le plus de bonheur possible pour le plus grand nombre. L'éthique de la responsabilité figure en fait le modèle de l'homme politique, du savant politique, qui sait s'adapter à la situation : c'est l'homme de ce que Machiavel avait appelé la « *realpolitik* ». Cette doctrine veut qu'il vaut mieux un mal pour bien quand on ne peut pas tout faire bien plutôt que de vouloir toujours faire le bien de manière sainte et comme un petit ange et produire des conséquences désastreuses manque d'un calcul politique rationnel. Weber s'inspire en creux de Machiavel qui avait donné l'exemple de la générosité : il vaut mieux ne pas avoir de convictions morales et faire généreux avec son peuple juste par principe, parce que sur le long terme, suivre cette conviction amènera à être trop dépensier et appauvrir le royaume, les finances publiques, de sorte qu'en retour on va demander des impôts de plus en plus forts au peuple et les ruiner sur le long terme. Ce qui apparaissait comme une action morale et vertueuse au départ devient alors, dans la réalité politique, un vrai désastre et une action maladroite, aux conséquences immorales : comme le dit le proverbe, « *l'enfer est pavé de bonnes intentions* ». C'est exactement le problème auquel fait face l'éthique de conviction : contrairement à l'éthique de responsabilité, qui est souple, la rigueur de cette éthique l'amène à refuser en toutes circonstances d'user de moyens malhonnêtes : elle s'avoue vaincue face à la réalité, impuissante à réagir et inventer.

Toutefois – et ce sera notre dernier point – ce qui aurait pu apparaître comme la grandeur et la dignité de l'éthique de conviction (être juste et garder ses valeurs, rester soi-même en toutes circonstances) apparaît dans la fin du texte comme le processus déclencheur de son travestissement. Au lieu de rester digne et d'avouer logiquement sa défaite face au réel, le partisan de l'éthique de conviction devient subitement un « *prophète millénariste* » (1.39). Paradoxe total. Qu'est-ce à dire ? Weber reprend d'un seul coup l'image du chrétien et du syndicaliste convaincu pour les absolutiser et montrer ce qu'ils peuvent devenir s'ils suivent leur logique jusqu'au bout dans la réalité. Acculés par leur impuissance, ceux qui se disent justes dans leurs convictions trouvent une solution : ils décident que, pour un temps, ils deviendront des partisans de l'éthique de la responsabilité en usant de moyens malhonnêtes (la force) pour mieux faire triompher leur propre éthique et leurs valeurs. Le syndicaliste convaincu et pacifiste devient par exemple violent parce qu'il admet que la réalité le force à user de moyens détestables si cela lui permet de faire triompher ses convictions dans le monde sur le long terme. Tentons de comprendre où est la perversion. Là où l'homme de la responsabilité accepte d'user de moyens malhonnêtes pour atteindre des fins bonnes, l'homme de conviction travestit la logique hideusement : il décide que la seule fin bonne pour le monde est invariable et éternelle, elle est celle du triomphe des convictions soi-disant justes et morales. Dès lors, l'homme de l'éthique de conviction, lorsqu'il s'affranchit de sa logique première, accepte de trahir sa propre intégrité morale pour autant que ses actes malhonnêtes soient maintenant subordonnés à un seul but : non pas que le monde aille mieux, mais que le monde reconnaisse la pureté de ses convictions. La fin bonne pour lui, c'est renforcer sa propre doctrine, pas produire des choses bonnes dans le monde. La logique n'est donc absolument pas la même que celle de l'homme de la responsabilité, qui lui va user de moyens malhonnêtes mais sans jamais avoir au départ eu des convictions si grandes qu'elles paralysaient sa capacité d'agir. L'homme de la responsabilité est transparent avec lui-même quand il use de moyens malhonnêtes, il l'admettait dans son éthique à titre d'exception quand les convictions et les conséquences ne s'accordent pas. L'homme de la conviction, lui, se ment à lui-même, croit pouvoir nous duper alors que son travestissement est total : celui qui disait n'accepter aucune exception devient maintenant celui qui perpétue sans cesse les exceptions pour gagner le combat. Weber adresse donc une critique acerbe à l'éthique de conviction : car elle se fait passer pour sainte et pleine de conviction

alors qu'elle accepte de sa trahir pleinement elle-même en faisant passer cela pour la seule et unique voie pour qu'un jour nous soyons tous pleinement moraux. Jeu de dupes qui rappelle cette phrase de Pascal dans les *Pensées* : « *il n'y a que deux sortes d'hommes : les uns justes qui se croient pêcheurs, les autres pêcheurs qui se croient justes* ». Ici, c'est exactement ce scénario auquel nous avons affaire : ceux qu'on aurait pu penser les plus dangereux (les conséquentialistes qui acceptent la réalité politique et le fait d'user d'un mal pour un bien) sont en fait d'un danger moindre par rapport à ceux qui nous paraissaient les plus sûrs et de confiance. Eux, dit Weber, parce qu'ils sont paradoxalement extrêmes dans le respect de leurs principes au départ, sont obligés, pour faire face à la réalité, d'opérer à un renversement des valeurs tout aussi extrême pour se légitimer. Le respect indomptable qu'ils ont pour leurs principes n'a d'égal que leur capacité à les bafouer soudainement pour la cause. C'est pourquoi ils sont les plus dangereux : au lieu de faire comme les conséquentialistes et accepter de manière réaliste que certaines exceptions infirment la règle, les hommes de conviction en viennent à penser que toutes les exceptions confirment la règle ; voire, ils font de l'exception la règle provisoire (et sans cesse la font passer pour provisoire en attendant le messie : quand le prolétariat aura renversé la bourgeoisie, disait Marx, il n'y aura plus besoin de la force, qui n'est justifiée que parce qu'il y a lutte sociale – logique étrange, car à quand peut-on s'attendre que cela arrive ?) Ils instrumentalisent ces exceptions pour leur bon-vouloir égoïste. Rien de plus dangereux, donc, que les gens qui se disent justes et l'expriment à tort et à travers : il vaut mieux des gens qui paraissent avoir une éthique minimale mais qui s'efforcent d'être moraux dans leurs principes qu'autant que la situation et le calcul des conséquences le permet, que des gens qui ont une éthique maximale mais qui, incapables de changer leurs convictions plutôt que l'ordre du monde, veulent plier l'ordre du monde à leurs convictions par des moyens « provisoires » qui n'ont rien à voir avec leurs convictions. Et, par ailleurs, du chrétien et du prophète, le texte se clôt en allant vers la figure du militaire qui dit : faites la guerre, de cette manière vous obtiendrez la paix et donc la possibilité de respecter notre seule conviction morale à l'avenir : à savoir ne pas tuer son prochain. Mais, en attendant, tuez-les tous. Faire triompher la conviction et la dignité humaine, certes, mais à quel prix ? Pas au prix d'un tel enfer : l'intention morale se transforme alors en volonté mauvaise, en hypocrisie profonde, une des pires figures du mal selon Hegel. Les *justes* ne sont alors que des bandits déguisés.

En définitive, ce texte de Max Weber opère à un renversement : il oppose deux éthiques tout en montrant que celle qui paraît la plus noble est la plus dangereuse. L'éthique de conviction pose bien plus de problèmes que l'éthique de la responsabilité, comme on l'a vu : son adaptation aux faits de la réalité ne l'amène pas à être humble et à accepter qu'elle est une morale certes idéale et à laquelle on peut aspirer, mais irréalisable si on doit en respecter le principe exact. Pourtant, on pourrait tenter de questionner les limites de l'approche de Weber : en faisant de l'éthique de conviction une éthique tombant elle aussi finalement dans la logique des moyens et des fins, Weber ne dénature-t-il pas la vérité-même de cette éthique qui, si on reprend la figure de Kant, n'a rien à voir avec la logique des moyens et des fins, des impératifs hypothétiques ? Dans la réalité, Kant montrait qu'on pouvait très bien se soustraire de cette logique pour déterminer librement sa volonté autrement que par des calculs des plaisirs ou des prévisions météorologiques, lesquelles ne sont jamais que des calculs égoïstes ou des prédictions variables et hasardeuses. C'est justement la beauté de la liberté humaine, disait Kant, que de pouvoir réfléchir autrement que de manière instrumentale. Or, Weber semble tout ramener à cette logique, qu'il appelle « le monde des réalités ». On pourrait lui rétorquer que c'est lui-même qui a une définition étroite et politique, voire machiavélique de la réalité, et que c'est cette même réalité qui soumet l'homme de la responsabilité à l'idée étrange du « rendement », comme si une bonne action d'une bonne personne était nécessairement soumise à l'autorité pseudo-rationnelle et bureaucratique de la prévision du meilleur rendement possible, comme si l'important c'était la quantité et la démographie. Nous reprendrons ici une image de Kant : on ne louera jamais quelqu'un pour avoir réussi sa vie avec *brio* en calculant exactement les bons moyens, honnêtes ou malhonnêtes, pour arriver

aux bonnes fins, ces fins eussent-elles été bénéfiques à tous et eussent-elles ruisselé sur les plus démunis, alors qu'on louera volontiers celle qui a tout fait pour sauver une autre personne de la noyade, même si cette personne a tout de même fini noyée.